



## Avis des élus CGT du CSE – décembre 2025

*Le CSE AG2R est consulté sur l'analyse de double matérialité de l'état de durabilité 2025.*

*Votre projet consiste en une actualisation de l'analyse de double matérialité qui est une brique permettant la construction du rapport de durabilité.*

*Lors de la présentation du rapport de durabilité 2024, les élus CGT donnait un avis très positif, saluant de façon appuyée le travail des équipes et la qualité du rapport. Parti d'une page blanche, le résultat fourni par la direction RSE faisait, selon l'analyse des élus CGT, date dans notre secteur d'activité.*

*Cette réévaluation a été menée pour le prochain exercice. Ces modifications consistent en ajout d'impacts positifs et d'opportunité ainsi que la disparition de risques et d'impacts négatifs.*

*2 risques et un impact négatif apparaissent ainsi que 7 impacts positifs et une opportunité. Dans le même temps, 3 impacts négatifs et 5 risques sont supprimés.*

*La réévaluation qui permet la mise en avant des impacts positifs est une bonne chose. A contrario, la disparition d'impacts négatif n'est qu'un jeu d'écriture puisque les risques s'il ne sont plus visibles ne disparaissent pas pour autant.*

*A titre d'exemple, la quasi-disparition des risques psychosociaux de cette analyse de double matérialité relève d'un changement "mécanique" engendrée par la sortie de ceux-ci des risques majeurs identifiés par la direction. Ce choix nous paraît totalement contestable et cynique au moment où les enjeux de changements organisationnels futurs avec la déclinaison des feuilles de route du prochain plan d'entreprise auront un impact important sur le quotidien des salariés.*

*Autre exemple, les risques relatifs à la perte d'attractivité régulièrement évoqués dans les instances n'ont pas trouvé de réponse adéquate à ce jour. Nous craignons que la disparition de ceux-ci ne relègue ce sujet encore plus bas dans la liste des priorités du groupe.*

*Relevons aussi notre étonnement que l'IA ne soit pas questionnée.*

*De manière générale, si les salariés perçoivent un décalage entre les valeurs affichées par l'entreprise en matière de durabilité et d'engagement social, et les pratiques réelles, cela peut entraîner un sentiment de dissonance cognitive, de perte de sens, et de perte de confiance envers le groupe.*

*In fine, nous estimons que la RSE ne doit pas être un outil pour rendre belle l'image du groupe mais un réel levier de changement de mentalité et de pratiques.*

*Pour toutes ces raisons, les élus CGT rendent un avis négatif.*

*Et notre Avis rendu en mai 2025 sur le projet initial de Durabilité :*

## Avis CGT sur le Rapport de Durabilité

Les défis sociaux et environnementaux sont de plus en plus prégnants dans un monde en constante évolution. Aussi le rapport de durabilité s'impose comme un outil essentiel pour les entreprises.

Si des critiques peuvent être faites sur ce premier rapport de durabilité du groupe, selon notre analyse, elles viendraient essentiellement d'un manque d'expérience initiale ; vous-même avez parler d'un démarrage d'une feuille blanche. Il y a donc une phase d'apprentissage qui a terme permettra de gommer les imperfections ; en particulier celle de prendre beaucoup de précautions pour la fixation d'objectifs à mettre en place.

Votre présentation met en avant que ce rapport soit plus qu'une simple obligation réglementaire mais aussi un engagement profond de responsabilité et de développement durable. Votre approche structurée avec la classification des risques et des opportunités est parfaitement lisible.

L'objectivité des informations agrégées par votre équipe est un vecteur fort de confiance pour la CGT car elle permet de partager des informations vérifiables sur les pratiques de notre groupe. Ces pratiques vertueuses sont essentielles pour nos clients toujours plus soucieux d'éthique. Leurs choix se font chaque jour un peu plus à l'aune de l'impact sociétale des entreprises.

En faisant un état des lieux de nos activités et de leurs impacts, cela permet d'identifier nos points forts mais aussi de reconnaître les domaines nécessitant des améliorations. Nous saluons cette transparence.

Ce que nous retenons aussi de ce rapport, c'est un appel à l'action collective. Notre groupe doit adopter des pratiques plus responsables encore même s'il fait déjà beaucoup. Ce faisant, il peut avoir l'ambition de devenir un exemple pour les autres entreprises. Notre groupe, reconnu dans le monde de l'ESS doit impérativement se saisir de cette opportunité. Pour tenir ce rôle, les moyens humains et techniques nécessaires doivent être une de priorité de la Direction Générale.

Nous noterons enfin que l'exercice est périlleux car des velléités se font au plus haut des états pour soustraire les entreprises à des normes et les exigences pourtant plébiscitées par les citoyens. Cette semaine, le président de la République a de nouveau porté une charge contre la directive CS3D en voulant tout simplement la supprimer. Notre rôle de citoyen est de combattre le niveling par le bas. Et pour exercer pleinement ce rôle, les élus doivent être formés. Le scepticisme exprimé par le directeur des affaires sociales sur ce point n'est pas pour nous satisfaire.

En conclusion, le rapport de durabilité est bien plus qu'un simple document ; c'est un levier puissant pour un changement positif. En adoptant une approche proactive et en s'engageant à rendre des comptes, notre groupe va jouer un rôle clé dans la construction d'un avenir durable pour tous.

En conséquence, les élus CGT rendent un avis favorable.